



RAPPORT FINANCIER TRIMESTRIEL (NON AUDITÉ)

Accélérer l'impact

Premier trimestre — exercice 2026-2027

La Banque de l'infrastructure du Canada est une société d'État en propriété exclusive du gouvernement du Canada.

Canada Infrastructure Bank | Banque de l'infrastructure du Canada

/ PAGE 03

01

Message au lectorat

/ PAGE 04

02

Rapport de gestion

/ PAGE 14

03

État de la situation financière
(non audité)

/ PAGE 15

04

État des résultats et du surplus
accumulé (non audité)

/ PAGE 17

05

État des actifs financiers nets
(non audité)

/ PAGE 18

06

État des variations des actifs
financiers nets (non audité)

/ PAGE 18

07

État des variations des actifs nets
(non audité)

/ PAGE 19

08

Tableau des flux de trésorerie
(non audité)

/ PAGE 20

09

Notes aux états financiers

Message au lectorat

Les présents états financiers trimestriels ont été préparés conformément aux Normes comptables pour le secteur public (NCSP), telles qu'elles ont été publiées par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public de Comptables professionnels agréés du Canada; ils doivent être lus conjointement avec les états financiers annuels audités au 31 mars 2026, ainsi qu'avec le rapport explicatif inclus dans le présent rapport financier trimestriel.

Les présents états financiers trimestriels s'appuient sur les mêmes méthodes comptables et de calcul que celles utilisées dans le cadre de la préparation des plus récents états financiers annuels audités.

Les présents états trimestriels respectent la Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État du Conseil du Trésor du Canada. Comme il n'y a pas d'exigence voulant que les états financiers inclus dans le présent rapport financier trimestriel fassent l'objet d'un audit ou d'un examen, ces états financiers n'ont pas été audités ou examinés par un auditeur externe.

De temps à autre, la Banque de l'infrastructure du Canada fait des énoncés prospectifs écrits ou verbaux et peut le faire dans le présent rapport financier trimestriel. Ces énoncés prospectifs comprennent notamment des déclarations portant sur les objectifs et les stratégies mises en œuvre par la société, ainsi que des déclarations liées aux perspectives, plans, attentes, anticipations, estimations et intentions de cette dernière. Par leur nature même, ces énoncés reposent sur de multiples facteurs et hypothèses, et ils sont assujettis à des incertitudes et à des risques intrinsèques, d'ordre tant général que spécifique.

Compte tenu de ces incertitudes, les prédictions, prévisions, projections et autres aspects des énoncés prospectifs sont susceptibles de ne pas se concrétiser. Un nombre important de facteurs pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement des attentes exprimées.

Sauf indication contraire, les chiffres sont exprimés en dollars canadiens.



Aperçu de la BIC

La Banque de l'infrastructure du Canada (la « BIC » ou la « Société ») est une société d'État créée par une loi du Parlement (la *Loi sur la Banque de l'infrastructure du Canada* [la « Loi sur la BIC »]) le 22 juin 2017. La BIC a pour mission de « faire des investissements et de chercher à attirer des investissements d'investisseurs du secteur privé et d'investisseurs institutionnels dans des projets d'infrastructures situés au Canada ou en partie au Canada qui généreront des recettes et qui seront dans l'intérêt public, par exemple en soutenant des conditions favorables à la croissance économique ou en contribuant à la viabilité des infrastructures au Canada. » La BIC est devenue un outil fondamental pour la construction d'infrastructures critiques. Elle relève les défis les plus importants du Canada et catalyse des résultats au bénéfice de la population du Canada et de l'économie.

La BIC est une institution qui prend des risques. Elle est conçue pour assumer un certain niveau de risque – suffisamment pour faire avancer les grands projets d'infrastructures, sans pour autant prendre plus de risques que ce qui est nécessaire à la réalisation du projet. À mesure que de nombreux projets avancent dans leur phase de construction, la BIC s'attend à ce que certains d'entre eux ne soient pas menés à leur terme, ce qui pourrait entraîner des provisions financières et/ou une réduction de leur impact. Bien que cela puisse entraîner des pertes financières occasionnelles, ces résultats font partie intégrante

de l'accomplissement du mandat de la BIC. L'approche du risque et de la concessionnalité distingue la BIC des autres investisseurs publics et privés et permet de jouer un rôle clé dans la catalyse de projets d'infrastructures.

Point sur le marché du T1 E2026-2027

La BIC a réalisé un premier trimestre solide avec 3 investissements ayant atteint la clôture financière. Elle a maintenant engagé 19,8 milliards de dollars dans 115 projets d'infrastructures à fort impact à travers le Canada. 88 de ces projets sont en cours de construction et 17 sont désormais achevés.

[Lien vers le Point sur le marché du T1](#)

Pour plus de détails, veuillez lire l'intégralité du Point sur le marché du T1 2026-2027.

Conjoncture économique et environnement réglementaire

Les conjonctures économiques et l'environnement réglementaire demeurent les mêmes que ceux qui sont décrits dans le rapport annuel E2025-2026 de la BIC.

Perspectives

Projets futurs

La BIC continue de tabler sur une hausse de la demande en matière d'infrastructures avec l'accent mis actuellement sur les grands projets d'intérêt national en tant qu'élément essentiel pour consolider, diversifier et développer l'économie canadienne. La nécessité de combler les lacunes en matière d'infrastructures reste un moteur pour les nouveaux investissements dans ce domaine à travers tout le pays, tant dans les zones urbaines que rurales et au sein des communautés autochtones.

Alors que la conjoncture économique reste instable et que la demande en infrastructures n'a cessé de croître ces dernières années, la BIC continuera à saisir l'occasion de combler les déficits de financement et de catalyser des projets que le secteur privé n'est pas disposé à mener à bien à lui seul.



Projets en cours d'exploitation et de construction

Le portefeuille d'investissements de la BIC a continué de s'étoffer, avec plus de 90 % des projets étant désormais en cours de construction ou achevés, donnant à la BIC un rôle de plus en plus important en tant que gestionnaire d'actifs supervisant les investissements dans un contexte économique instable. Alors que la BIC constate une augmentation du niveau de risque dans son portefeuille, la plupart des emprunteurs gèrent bien les difficultés liées à la conjoncture économique.

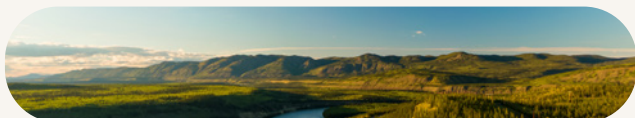
Conformément aux prévisions formulées ces dernières années par la BIC, les travaux de construction avancent à un rythme soutenu, même si, dans certains cas, les promoteurs ont signalé des retards et des dépassements de coûts. Les promoteurs sont généralement demeurés déterminés à réaliser l'ensemble de la portée du projet malgré ces défis, à prendre des mesures pour récupérer le temps perdu, à mettre leur expertise à profit pour prévenir d'autres retards, à utiliser les éventualités possibles et, au besoin, à accroître leur engagement financier à l'égard du projet.

Au cours de l'exercice 2025-2026, la BIC a constitué des provisions spécifiques pour deux investissements et a passé en perte un investissement. Aucune provision ni radiation de ce type n'a eu lieu au T1 de l'exercice 2026-2027. Ces projets ont rencontré des difficultés liées à des facteurs macroéconomiques défavorables et à des problèmes de réalisation qui pourraient également avoir des répercussions sur les projets futurs. Malgré les provisions et la radiation, la santé globale du portefeuille demeure solide. Les pertes demeurent bien dans les limites prévues au sein du portefeuille élargi.

Secteurs prioritaires et mandat de la BIC

La BIC a reçu de nouvelles orientations concernant son mandat et ses secteurs prioritaires par le biais du budget de 2025, d'un énoncé des priorités et des responsabilités (« EPR ») publié en février 2026, ainsi que de la nouvelle stratégie automobile du Canada. La BIC a intégré ces orientations dans son plan d'entreprise approuvé pour la période 2026-2027 à 2030-2031, qui décrit comment, à compter de 2026-2027, la BIC adopte des secteurs prioritaires actualisés et des cibles d'investissement à long terme telles qu'elles sont présentées ci-dessous. De plus, la BIC peut maintenant investir dans tout projet d'intérêt national qui a été soumis au Bureau des grands projets (BGP), peu importe le secteur ou la catégorie d'actifs, dans la mesure où il s'inscrit dans le cadre légal du mandat de la BIC. Conformément au rôle critique et élargi de la BIC dans la stimulation des investissements en nouvelles infrastructures, les crédits publics de la BIC ont été portés à 45 G\$ par la sanction royale de la Loi no 1 d'exécution du budget en mars 2026. Les cibles de déploiement actualisées à long terme pour les secteurs prioritaires totalisent 50 G\$, reflétant la capacité de la BIC à réinvestir les rendements des investissements (y compris les remboursements de capital) au fil du temps.

Voir le rapport annuel de l'E2025-2026 et le plan d'entreprise de 2026-2027 à 2030-2031 pour plus de détails. L'incidence des nouveaux secteurs prioritaires sur les états financiers du T1 2026-2027 est décrite à la note 10.



Favorisant le logement

La BIC investira au moins 10 G\$ dans des infrastructures habilitantes qui débloquent l'offre de logements, y compris les investissements antérieurs en infrastructures vertes qui favorisent le logement dans cette catégorie. Compte tenu du rôle que joue le transport en commun dans le développement du logement, les projets de transport en commun suivront la même approche et relèveront également de ce nouveau secteur.



Commerce et transport

La BIC investira au moins 15 G\$ dans des infrastructures de transport et favorisant le commerce, notamment grâce à un mandat élargi pour soutenir des secteurs tels que l'agroalimentaire, l'agriculture, les pêches et la chaîne d'approvisionnement alimentaire dans son ensemble, ainsi qu'en investissant dans les minéraux critiques à travers l'ensemble de la chaîne de valeur des infrastructures. Aux fins de l'établissement de rapports, tout projet soumis au BGP sera comptabilisé dans le secteur prioritaire des infrastructures de transport et favorisant le commerce lorsqu'il ne s'inscrit pas naturellement dans d'autres secteurs prioritaires.



Énergie propre

La BIC investira au moins 20 G\$ dans l'énergie propre, y compris le regroupement de son mandat antérieur dans le secteur prioritaire de l'énergie propre et d'une partie de son mandat antérieur dans les infrastructures vertes (rénovations énergétiques, énergie de quartier et infrastructures de recharge et de ravitaillement en hydrogène) dans un nouveau secteur prioritaire de l'énergie propre.



Infrastructures numériques et intelligence artificielle

La BIC investira au moins 5 G\$ dans des projets d'infrastructure numérique et d'intelligence artificielle. Ce secteur comprend les investissements antérieurs de la BIC dans l'Internet haut débit et vise à offrir la prochaine génération de technologie, de connectivité et de capacités d'intelligence artificielle à la population du Canada.



Principaux renseignements financiers

En tant que société d'État chargée d'investir des fonds publics, la BIC adopte des pratiques exemplaires de gestion financière et gère efficacement ses ressources financières.

Les états financiers sont préparés conformément aux NCSP publiées par le CCSP, qui harmonisent le cadre d'établissement de rapports financiers de la BIC avec ses objectifs commerciaux, afin de prendre des risques et/ou d'offrir des prix concessionnels dans le cadre des investissements, comme il est décrit dans son approche en matière d'investissement.

REVENUS D'INTÉRÊTS

55,4 M\$

+43 % par rapport au
T1 E2025-2026

CHARGES D'EXPLOITATION EN % DES REVENUS D'INTÉRÊTS

25 %

Amélioration par rapport à
39 % au T1 E2025-2026

EXCÉDENT D'EXPLOITATION

41,4 M\$

+74 % par rapport au
T1 E2025-2026

Clôtures financières

1,2 G\$

T1 E2026-2027, déduction
faite des ajustements
après la clôture financière

Capital financé

0,6 G\$

T1 E2026-2027

Clôtures financières

19,8 G\$

Depuis la création, déduction
faite des ajustements après
la clôture financière

Capital financé

8,3 G\$

Depuis la création

Autorités

La BIC a reçu des crédits publics pour des investissements de 0,8 G\$ et a dégagé un excédent avant crédits publics de 19,8 M\$. Depuis sa création, la BIC a reçu 8,8 G\$ de crédits publics reçus et déficit cumulé avant crédits publics de 0,3 G\$. 36,2 G\$ de crédits publics et 14,7 G\$ de charges fiscales nettes restent disponibles en vertu de l'autorisation actuelle de la BIC d'investir dans des transactions d'infrastructures.





Activité de capital

- » Les clôtures financières, déduction faite des ajustements après la clôture financière, ont totalisé 1,2 G\$ (19,8 G\$ depuis la création).
- » Un capital de 0,6 G\$ a été financé dans les investissements de la BIC (8,3 G\$ depuis la création).
- » Des remboursements de capital de 0,2 G\$ ont été reçus (0,6 G\$ depuis la création). L'exercice 2025-2026 a été une année charnière pour la BIC, représentant le premier exercice au cours duquel la BIC a commencé à recevoir des remboursements de capital importants de ses investissements. Bien que cette tendance se soit poursuivie en 2026-2027, les montants ne sont pas encore représentatifs du profil de rendement stable, car ils reflètent principalement des remboursements ponctuels. Le volume des remboursements continuera d'augmenter à mesure que les investissements de la BIC progressent, comme il est résumé à la note 4 des états financiers.

État des résultats

- » Des revenus d'intérêts de 55,4 M\$ ont été comptabilisés, soit une augmentation de 43 % par rapport au T1 E2025-2026.
- » Les charges d'exploitation représentaient seulement 25 % des revenus d'intérêts, comparativement à 39 % au T1 E2025-2026.
- » L'excédent avant les charges hors exploitation et les crédits publics s'est établi à 41,4 M\$, soit une amélioration de 17,6 M\$ ou 74 % par rapport au T1 E2025-2026.



Pour la période de trois mois close le 30 juin

	2026	2025
(en millions de dollars canadiens)		
Revenus d'intérêts	55,4 \$	38,8 \$
Charges d'exploitation		
Rémunération	11,1	10,3
Charges générales et administratives	2,9	4,7
	14,0	15,0
Excédent avant charges hors exploitation et crédits publics	41,4	23,8
Charges hors exploitation		
Élaboration de projets	0,3	1,2
Coûts concessionnels	8,4	4,5
Provision pour dépréciation de prêts	12,9	4,8
	21,6	10,5
Excédent avant crédits publics	19,8	13,3
Crédits publics	1 230,0	986,0
Excédent	1 249,8 \$	999,3 \$

Revenus d'intérêts

Les revenus d'intérêts ont augmenté de 16,6 M\$ par rapport au T1 E2025-2026. Des revenus de 46,2 M\$ ont été générés par les activités de financement et 9,2 M\$ ont été gagnés sur la trésorerie et les investissements à court terme provenant de crédits, par rapport à 31,6 M\$ et 7,2 M\$ dans la période précédente, respectivement. Cette augmentation est due à un financement supplémentaire de 2,0 G\$ de capital en cours productif d'intérêts par rapport au 30 juin 2025, ce qui représente une

augmentation de 35 %, et à une augmentation du taux d'intérêt effectif moyen pondéré du portefeuille, qui est passé de 2,3 % au 30 juin 2025 à 2,5 % au 30 juin 2026.

Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation étaient inférieures de 1,0 M\$ à celles du T1 E2025-2026. Les charges liées à la rémunération supplémentaires à l'appui de l'activité accrue en matière de transactions et de la croissance du portefeuille ont été plus que compensées par une réduction des honoraires professionnels engagés au T1

E2026-2027 par rapport au T1 E2025-2026. La réduction des honoraires professionnels est principalement attribuable au moment où les dépenses sont engagées par rapport aux dates de clôture financière et à l'évolution de la structure des charges liées aux transactions, en vertu de laquelle les emprunteurs assument ou remboursent de plus en plus la BIC pour les frais liés aux transactions.

Malgré le déficit par rapport à l'exercice précédent, des charges d'exploitation supplémentaires sont prévues pour la durée de l'E2026-2027 et nécessaires pour soutenir les priorités clés. Tout d'abord, ces charges permettront à la BIC d'accélérer le rythme de ses investissements afin de répondre à l'élargissement de son mandat. Cela comprend un large éventail de nouvelles activités sectorielles et une complexité accrue liée aux projets d'intérêt national menés en soutien au Bureau des grands projets, ainsi qu'une collaboration renforcée avec Logement, Infrastructures et Collectivités Canada, Transports Canada et Ressources naturelles Canada dans le cadre de plusieurs nouveaux programmes de subventions et de contributions. D'autre part, il est nécessaire d'investir davantage dans les capacités de gestion d'actifs afin de soutenir plus efficacement le portefeuille d'investissements de la BIC, qui compte désormais bien plus de 100 investissements.

Toute augmentation des dépenses continuera d'être évaluée sous l'angle de l'examen approfondi des dépenses, afin de s'assurer que les dépenses demeurent conformes aux priorités et aux objectifs de gestion des coûts de la BIC. Depuis le 30 juin 2025, la BIC a financé des projets d'infrastructures pour un montant supplémentaire de 2,6 G\$ et a atteint la clôture

financière de projets pour un montant supplémentaire de 3,0 G\$ (déduction faite des rajustements après la clôture financière). L'activité d'investissement a entraîné une augmentation de 43 % des revenus d'intérêts comptabilisés par rapport au premier trimestre de l'E2025-2026, tandis que les charges d'exploitation ont diminué de 7 % au cours de la même période. En pourcentage des prêts à recevoir et des investissements de portefeuille, les charges d'exploitation ont diminué à 18 pb au T1 E2026-2027, contre 27 pb au T1 E2025-2026. En pourcentage du total des clôtures financières (déduction faite des rajustements après la clôture financière), les charges d'exploitation ont diminué à 7 pb au T1 E2026-2027, contre 9 pb au T1 E2025-2026. La BIC continue de gérer prudemment ses charges d'exploitation et d'améliorer son efficacité à mesure qu'elle continue de croître et de se développer.

Charges hors exploitation

Les charges hors exploitation étaient supérieures de 11,1 M\$ à celles du T1 E2025-2026, principalement en raison des éléments suivants :

- » Des provisions pour correction de valeur de prêts incrémentiels de 8,1 M\$ ont été comptabilisées, lesquelles étaient toutes des provisions générales liées au calendrier du capital déployé, par rapport au risque sous-jacent associé à ce capital.
- » Des coûts concessionnels supplémentaires de 3,9 M\$ ont été comptabilisés. Au T1 E2026-2027, la BIC a déployé 23,8 M\$ de capital dans des investissements assortis de conditions concessionnelles importantes, comparativement à 15,6 M\$ au T1 E2025-2026.

Aux fins de l'établissement des rapports financiers, les coûts concessionnels sont comptabilisés lorsqu'un prêt ou un investissement de portefeuille est jugé significativement concessionnel (dépassant 25 %) par rapport à sa valeur nominale, actualisée au coût moyen d'emprunt du gouvernement du Canada. Cette mesure ne constitue pas un reflet complet du financement concessionnel fourni par la BIC.

Crédits publics

Les crédits publics (revenus de placement) étaient supérieurs de 0,2 G\$ à ceux du T1 E2025-2026. L'écart par rapport au trimestre précédent est principalement attribuable au calendrier des investissements atteignant la clôture financière. Au T1 E2026-2027, la BIC a atteint la clôture financière, déduction faite des ajustements postérieurs à la clôture financière, sur 1,2 G\$ d'investissements, comparativement à 1,0 G\$ au T1 E2025-2026.

Recyclage du capital

Lorsque la BIC reçoit des paiements en espèces provenant du capital, d'intérêts et d'autres revenus, les montants sont recyclés pour le financement des activités d'exploitation et des investissements, au lieu de crédits publics. La BIC surveille les fonds disponibles pour couvrir ses besoins de trésorerie et utilise ces fonds avant de présenter des demandes de décaissement aux organismes centraux. Le recyclage permet à la BIC d'avoir accès à un bassin supplémentaire de ressources financières qu'elle peut utiliser pour maximiser les nouveaux investissements dans les infrastructures partout au pays. Ainsi, la BIC financera des investissements à hauteur de 45 G\$ pour ses

partenaires avant d'épuiser les crédits statutaires de 45 G\$ prévus dans la *Loi sur la BIC*. Ceci permet à la BIC de devenir une institution qui pourra autofinancer ses activités d'exploitation et, compte tenu de l'horizon de remboursement du capital, une partie de ses investissements, de sorte que les projets seront appuyés avec un fardeau additionnel minimal sur les ressources financières du gouvernement ou des contribuables. Au T1 E2026-2027, la BIC a perçu des paiements en espèces de 226,3 M\$ en principal, intérêts et autres revenus (T1 E2025-2026 : 22,1 M\$; cumulatif depuis le début : 855,3 M\$).



RAPPORT FINANCIER TRIMESTRIEL

États financiers

Responsabilité de la direction à l'égard des renseignements financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers trimestriels, conformément à la Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État du Conseil du Trésor du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers trimestriels exempts d'anomalies significatives. Il incombe également à la direction de veiller à ce que tous les autres renseignements présentés dans le rapport financier trimestriel correspondent, le cas échéant, à ceux présentés dans les états financiers trimestriels.

Ces états financiers ont été préparés conformément aux Normes comptables pour le secteur public. Ils n'ont pas été audités ou examinés par un auditeur externe. À la connaissance de la BIC, les présents états financiers trimestriels rendent fidèlement compte, dans tous leurs aspects significatifs, de la situation financière, des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie de la société, à la date et pour les périodes visées dans les états financiers trimestriels.



EHREN CORY

Président-directeur général

20 août 2026



EVELYN JOERG

*Première vice-présidente,
cheffe, Direction financière*

ÉTATS FINANCIERS (NON AUDITÉ)

État de la situation financière

Au	Note	30 juin 2026	31 mars 2026
(en milliers de dollars canadiens)			
Actifs financiers			
Trésorerie et trésorerie affectée	3	896 624 \$	486 856 \$
Financement public à recevoir	5	11 354 790	10 940 048
Prêts à recevoir	4	7 563 485	7 158 106
Investissements de portefeuille		20 466	20 319
Intérêts à recevoir et autres actifs		45 876	38 655
		19 881 241	18 643 984
Actifs non financiers			
Immobilisations corporelles		2 168	2 272
Charges payées d'avance		859	960
		3 027	3 232
Total des actifs		19 884 268	18 647 216
Passifs financiers			
Comptes créditeurs et charges à payer		5 121	16 693
Passifs différés		5 161	6 308
Total des passifs		10 282	23 001
Actifs nets		19 873 986	18 624 215
Composantes des actifs nets			
Excédent accumulé		19 874 636	18 624 865
Pertes accumulées liées à la réévaluation		(650)	(650)
		19 873 986 \$	18 624 215 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTATS FINANCIERS (NON AUDITÉ)

État des résultats et de l'excédent accumulé

		Année E2026-2027	Pour la période de trois mois close le 30 juin	
	Note	Budget	2026	2025
(en milliers de dollars canadiens)				
Revenus				
Revenus d'intérêts		277 269 \$	55 422 \$	38 825 \$
		277 269	55 422	38 825
Charges				
Rémunération		49 912	11 109	10 341
Charges générales et administratives	6	25 393	2 913	4 655
Élaboration de projets		30 000	300	1 206
Coûts concessionnels		139 772	8 365	4 530
Provision pour dépréciation de prêts	4	54 461	12 895	4 793
		299 538	35 582	25 525
(Déficit)/excédent avant crédits publics		(22 269)	19 840	13 300
Crédits publics – investissements		3 609 984	1 229 931	986 004
Excédent		3 587 715	1 249 771	999 304
Excédent accumulé, début de la période		18 624 865	18 624 865	15 740 133
Excédent accumulé, fin de la période		22 212 580 \$	19 874 636 \$	16 739 437 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTATS FINANCIERS (NON AUDITÉ)

État des actifs financiers nets

Au	30 juin 2026	31 mars 2026
(en milliers de dollars canadiens)		
Actifs financiers	19 881 241 \$	18 643 984 \$
Passifs financiers	(10 282)	(23 001)
Actifs financiers nets	19 870 959 \$	18 620 983 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État des variations des actifs financiers nets

	Année 1 E2026-2027	Pour la période de trois mois close le 30 juin	
	Budget	2026	2025
(en milliers de dollars canadiens)			
Excédent	3 587 715 \$	1 249 771 \$	999 304 \$
Variation des immobilisations corporelles – acquisitions	(2 976)	(66)	(128)
Variation des immobilisations corporelles – amortissements	1 184	170	206
Variation des charges payées d'avance	(103)	101	(426)
Évolution nette des actifs financiers nets	3 585 820	1 249 976	998 956
Actifs financiers nets, début de la période	18 620 983	18 620 983	15 736 673
Actifs financiers nets, fin de la période	22 206 803 \$	19 870 959 \$	16 735 629 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État des variations des actifs nets

	Pour la période de trois mois close le 30 juin	
	2026	2025
(en milliers de dollars canadiens)		
Excédent accumulé		
Excédent pour la période	1 249 771	999 304
Solde d'ouverture	18 624 865	15 740 133
Solde final	19 874 636	16 739 437
Gains et pertes cumulés liés aux réévaluations		
Gains (pertes) non réalisés pour la période	-	-
Solde d'ouverture	(650)	-
Solde final	(650)	-
Total des actifs nets	19 873 986 \$	16 739 437 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Tableau des flux de trésorerie

Pour la période de trois mois close le 30 juin,

	Note	2026	2025
(en milliers de dollars canadiens)			
Trésorerie et trésorerie affectée fourni par/(utilisé dans) :			
Activités d'exploitation :			
Excédent		1 249 771 \$	999 304 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie :			
Revenus d'intérêts capitalisés	4	(25 828)	(13 476)
Amortissement des immobilisations corporelles		170	206
Provision pour dépréciation de prêts	4	12 895	4 793
Coûts concessionnels (nets de l'accroissement)	4	7 880	4 298
Variation du fonds de roulement hors trésorerie			
Financement public à recevoir	5	(414 742)	(306 215)
Intérêts à recevoir et autres actifs		(7 221)	(8 716)
Charges payées d'avance		101	(426)
Comptes créditeurs et charges à payer		(11 572)	(9 764)
Passifs différés		(1 147)	(472)
Sorties de trésorerie nettes liées aux investissements de portefeuille		(3)	(82)
Sorties de trésorerie nettes liées aux prêts à recevoir	4	(400 470)	(685 255)
Total des entrées (sorties) de trésorerie liées aux activités d'exploitation		409 834	(15 805)
Activités de capital :			
Acquisitions des immobilisations corporelles		(66)	(128)
Total des flux de trésorerie liés aux activités de capital		(66)	(128)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et de la trésorerie affectée au cours de la période		409 768	(15 933)
Trésorerie et trésorerie affectée, début de la période	3	486 856	606 863
Trésorerie et trésorerie affectée, fin de la période	3	896 624 \$	590 930 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Notes aux états financiers

1. Loi constitutive, mission et activités de la Société :

La Banque de l'infrastructure du Canada (la « BIC » ou la « Société ») est une société d'État créée par une loi du Parlement (la *Loi sur la Banque de l'infrastructure du Canada* [la « *Loi sur la BIC* »]) le 22 juin 2017. Elle a été constituée en personne morale au Canada; elle est détenue en propriété exclusive par le gouvernement canadien. Le capital social de la BIC est réparti en 10 actions d'une valeur nominale de 10 dollars chacune (en dollars courants), soit un capital-actions total de 100 \$ (en dollars courants).

La BIC a pour mission de faire des investissements et de chercher à attirer des investissements d'investisseurs du secteur privé et d'investisseurs institutionnels dans des projets d'infrastructures situés au Canada ou en partie au Canada qui généreront des recettes et qui seront dans l'intérêt public, par exemple en soutenant des conditions favorables à la croissance économique ou en contribuant à la viabilité des infrastructures au Canada.

La BIC reçoit des crédits du gouvernement du Canada. Le 26 mars 2026, le projet de loi C-15 a reçu la sanction royale, augmentant ainsi l'allocation statutaire de la BIC de 10,0 milliards de dollars, pour la porter à un montant total ne dépassant pas 45,0 milliards de dollars, ou à tout montant total supérieur pouvant être autorisé de temps à autre en vertu d'une loi de crédits, avec l'autorisation d'investir dans des transactions d'infrastructures. Sur ces 45,0 milliards de dollars, le gouvernement du Canada permettra jusqu'à 15,0 milliards de dollars au titre de son cadre financier qui vise à catalyser les projets qui profitent à la population du Canada, et il donnera à la BIC la souplesse et la latitude nécessaires pour utiliser son capital pour innover et prendre plus de risques que le marché ne le fera.

En partenariat avec des promoteurs fédéraux, provinciaux, territoriaux, municipaux, autochtones et privés, la BIC utilisera de nombreux instruments financiers, soit des prêts, des investissements participatifs et, le cas échéant, des garanties de prêt afin de mobiliser des investissements privés là où aucun investissement n'aurait lieu autrement. La BIC devrait réaliser des investissements dans des projets d'intérêt public dans les domaines prioritaires favorisant le logement, du commerce et du transport, de l'énergie propre ainsi que des infrastructures numériques et de l'intelligence artificielle. De plus, la BIC (i) s'engage dans l'élaboration

de projets, avec pour objectif d'accélérer les études, les rapports techniques et les analyses nécessaires pour raccourcir les délais critiques d'investissement, (ii) fournit des services-conseils à tous les niveaux de gouvernement concernant les projets d'infrastructures et (iii) agit comme un centre d'expertise sur les projets d'infrastructures dans lesquels des investisseurs du secteur privé ou des investisseurs institutionnels réalisent un investissement significatif.

La BIC n'est pas mandataire de Sa Majesté le Roi du chef du Canada, sauf lorsqu'elle i) conseille les ministres de Sa Majesté du chef du Canada, ministères, conseils, commissions et organismes fédéraux, ainsi que les sociétés d'État, au sens du paragraphe 83(1) de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (Canada) (la « *LGFP* »), sur les investissements dans des projets d'infrastructures; ii) recueille et diffuse des données au titre de la *Loi sur la BIC*; iii) agit pour le compte du gouvernement fédéral pour la prestation de services ou de programmes et la fourniture d'une aide financière, aux termes de la *Loi sur la BIC*; et iv) mène toute activité d'infrastructure canadienne utile à la réalisation de sa mission que le/la gouverneur-e en conseil peut préciser par décret. La BIC est également nommée dans la Partie I de l'Annexe III de la *LGFP*.

Conformément à l'alinéa 149(1)d) de la *Loi de l'impôt sur le revenu*, la BIC est exemptée de l'impôt fédéral sur le revenu.

La BIC rend compte de ses activités au Parlement par l'intermédiaire de la ministre de l'Infrastructure et des Collectivités.

Le 14 janvier 2026, la BIC a reçu une directive (C.P. 2026-0016) conformément à l'article 89 de la *LGFP*, afin d'aligner ses politiques, ses lignes directrices et ses pratiques sur le cadre de politique d'approvisionnement « Achetez canadien » (le « cadre ») et sur les instruments de politique publiés en vertu de l'article 6 dudit cadre, comme modifié de temps à autre, d'une manière compatible avec son mandat, et de rendre compte de la mise en œuvre de la présente directive dans le prochain plan d'entreprise de la BIC. La BIC met en œuvre cette orientation en modifiant sa politique et ses pratiques en matière d'approvisionnement, qui ont été mises à jour conformément au cadre et à la directive associée, comme indiqué dans le plan d'entreprise 2026-2027 de la BIC. La mise en œuvre n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers trimestriels non audités de la BIC au 30 juin 2026 ou pour la période close à cette date.

ÉTATS FINANCIERS (NON AUDITÉ)

2. Base d'établissement :

a) Principe comptable :

Les présents états financiers trimestriels non audités ont été préparés conformément aux Normes comptables pour le secteur public (« NCSP »), telles qu'elles ont été publiées par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (« CCSP ») de Comptables professionnels agréés du Canada. Les méthodes comptables utilisées dans les présents états sont les mêmes que celles définies dans les plus récents états financiers annuels audités datés du 31 mars 2026. Les présents états financiers ne comprennent pas la totalité des informations dont la production est obligatoire dans les états financiers annuels, et ils devraient être lus conjointement avec les états financiers audités de la société pour l'exercice clos le 31 mars 2026.

Tous les montants présentés dans ces états financiers et les notes sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.

b) Adoption de nouvelles normes d'information financière :

Le 1er avril 2026, la BIC a adopté la NCSP 1202 et le Cadre conceptuel révisé, Présentation des états financiers. La norme a été appliquée rétroactivement au 1er avril 2025. La présente norme remplace l'article SP 1201 et introduit de nouveaux états financiers ainsi que des exigences révisées en matière de présentation et de classification. Comme requis, les données comparatives pour la période de trois mois close le 30 juin 2025 et au 31 mars 2026 ont été retraitées pour se conformer aux nouvelles exigences de présentation. L'adoption de ces normes n'a pas changé l'excédent/déficit annuel de la BIC ni le total des actifs nets, et n'a pas non plus eu d'impact important sur la mesure, la présentation ou la classification de ses actifs, passifs et de l'excédent accumulé.

c) Chiffres du budget :

Les données budgétaires sont présentées dans l'état des résultats et de l'excédent accumulé, et dans l'état de l'évolution des actifs financiers nets. Les données budgétaires présentées pour E2026-2027 sont tirées des projections et des estimations de la première année du plan d'entreprise E2026-2027 à E2030-2031 approuvé.

d) Incertitude des mesures :

Dans le cadre de la préparation des présents états financiers trimestriels non audités conformément aux NCSP, la direction est tenue de formuler des jugements, des estimations et des hypothèses subjectives qui influent sur les valeurs comptables de certains actifs et passifs, ainsi que sur les montants déclarés de revenus et de charges enregistrés durant la période. Des changements importants dans les hypothèses sous-jacentes pourraient entraîner des changements importants dans les jugements et les estimations correspondants. Par conséquent, la direction revoit régulièrement ces hypothèses. Les révisions des jugements et des estimations comptables sont comptabilisées de manière prospective, c'est-à-dire dans la période au cours de laquelle les jugements et estimations sont révisés et dans toute période future affectée.

La direction utilise des hypothèses pour déterminer la provision pour dépréciation de prêts de la BIC, comme sa cote de crédit interne, et d'autres facteurs principaux décrits à la note 9 des états financiers annuels audités de la Société pour l'exercice clos le 31 mars 2026. Elle estime également le calendrier des décaissements et remboursements prévus qui ont un impact sur le taux d'intérêt effectif des investissements du portefeuille et des prêts à recevoir. Lorsque les résultats réels diffèrent des estimations et des hypothèses, l'impact sera comptabilisé dans les périodes futures lorsque l'écart sera connu.

ÉTATS FINANCIERS (NON AUDITÉ)

3. Trésorerie et trésorerie affectée :

Au	30 juin 2026	31 mars 2026
Trésorerie	859 210 \$	450 686 \$
Trésorerie affectée	37 414	36 170
Trésorerie et trésorerie affectée	896 624 \$	486 856 \$

4. Prêts à recevoir :

Chaque prêt du portefeuille de la BIC est structuré de manière précise afin de répondre aux besoins de chaque projet d'infrastructures concerné. Les modalités de remboursement varient d'un projet à l'autre, mais peuvent inclure des paiements amortis, des remboursements en une seule fois, des paiements en nature ou d'autres mécanismes de paiement. Dans certains cas, les prêts peuvent également comporter des conditions concessionnelles, telles que des taux

d'intérêt inférieurs à ceux du marché, des délais de remboursement prolongés ou d'autres modalités visant à garantir la viabilité des projets, conformément au mandat de la BIC. Le portefeuille de prêts est souvent assujéti à un certain nombre de modalités, dont des clauses restrictives, et être subordonné à une dette de premier rang ou être de rang égal à d'autres prêteurs.

Les tableaux suivants présentent les montants liés aux prêts à recevoir et à leur provision pour dépréciation de prêts (« PDP ») connexe par secteur :

Au	30 juin 2026		
	Valeur comptable	PDP ¹	Prêts à recevoir (net)
Favorisant le logement	2 005 276 \$	(24 698) \$	1 980 578 \$
Commerce et transport	1 042 177	(12 944)	1 029 233
Énergie propre	4 134 292	(95 610)	4 038 682
Infrastructures numériques et intelligence artificielle	518 690	(3 698)	514 992
Total	7 700 435 \$	(136 950) \$	7 563 485 \$

Au	31 mars 2026 ²		
	Valeur comptable	PDP ¹	Prêts à recevoir (net)
Favorisant le logement	1 957 617 \$	(23 805) \$	1 933 812 \$
Commerce et transport	904 829	(9 919)	894 910
Énergie propre	3 932 809	(87 183)	3 845 626
Infrastructures numériques et intelligence artificielle	486 906	(3 148)	483 758
Total	7 282 161 \$	(124 055) \$	7 158 106 \$

¹ Comprend 111,9 M\$ pour la provision générale pour dépréciation de prêts et 25,1 M\$ pour la provision spécifique pour dépréciation de prêts (99,0 M\$ pour la provision générale pour dépréciation de prêts et 25,1 M\$ pour la provision spécifique pour dépréciation de prêts au 31 mars 2026).

² Se reporter à la note 10 pour des détails sur la reclassification des chiffres de la période précédente.

ÉTATS FINANCIERS (NON AUDITÉ)

Le taux d'intérêt effectif moyen pondéré et la durée restante basés sur la valeur comptable des prêts que la BIC a financés depuis la création sont résumés ci-dessous.

Au	30 juin 2026 ¹	
	Taux d'intérêt effectif	Terme
Favorisant le logement	1,7 %	10
Commerce et transport	3,2 %	22
Énergie propre	2,8 %	19
Infrastructures numériques et intelligence artificielle	1,2 %	20
Portefeuille	2,5 %	17

Au	31 mars 2026 ^{1, 2}	
	Taux d'intérêt effectif	Terme
Favorisant le logement	1,7 %	11
Commerce et transport	2,9 %	23
Énergie propre	2,9 %	19
Infrastructures numériques et intelligence artificielle	1,2 %	20
Portefeuille	2,5 %	17

¹ Exclut les prêts avec des provisions spécifiques pour dépréciation de prêts.

² Se reporter à la note 10 pour plus de détails sur la reclassification des chiffres de la période précédente.

La valeur comptable des prêts à recevoir comprend un montant de 282,0 M\$ lié aux gouvernements municipaux, autochtones et provinciaux. (278,1 M\$ au 31 mars 2026).

Le tableau suivant présente les variations dans le montant des prêts à recevoir de la BIC :

Au	30 juin 2026	31 mars 2026
Solde d'ouverture	7 158 106 \$	4 908 889 \$
Décaissements ²	603 409	2 690 984
Revenus d'intérêts capitalisés ¹	25 755	74 412
Coûts des transactions (déduction faite des amortissements) ²	(63)	598
Coûts concessionnels (nets de l'accroissement)	(7 951)	(24 181)
Remboursement du capital ²	(202 876)	(408 121)
Provision pour dépréciation de prêts	(12 895)	(84 475)
Prêts à recevoir	7 563 485 \$	7 158 106 \$

¹ Comprend les intérêts capitalisés payés en nature et les revenus comptabilisés conformément à la méthode du taux d'intérêt effectif.

² Les décaissements, les coûts de transaction (déduction faite des amortissements) et les remboursements de capital constituent les composantes en trésorerie de la variation des prêts à recevoir et représentent ensemble les flux de trésorerie nets liés aux prêts à recevoir, d'un montant de 400 470 \$ pour les trois mois clos le 30 juin 2026 (685 255 \$ pour les trois mois clos le 30 juin 2025), tels qu'ils sont présentés dans le tableau des flux de trésorerie.

ÉTATS FINANCIERS (NON AUDITÉ)

Au 30 juin 2026, deux prêts d'une valeur comptable cumulée de 32,9 M\$ font l'objet de provisions spécifiques pour dépréciation de prêts totalisant 25,1 M\$ (deux prêts d'une valeur comptable de 32,9 M\$, avec une provision spécifique pour dépréciation de 25,1 M\$ au 31 mars 2026). La BIC est engagée dans des discussions avec les contreparties et toutes les parties prenantes concernées pour déterminer des résolutions, qui peut inclure la restructuration des prêts ou d'autres actions de recouvrement.

L'utilisation et l'évaluation des sûretés sont conformes à celles présentées à la note 4 des états financiers annuels audités de la société pour l'exercice clos le 31 mars 2026.

Le tableau suivant illustre les remboursements du capital des prêts à recevoir en cours et les intérêts capitalisés pour les cinq prochaines années et par la suite, à l'exclusion des coûts de transaction (déduction faite de l'amortissement) ou concessionnels ou les provisions pour dépréciation de prêts :

	June 30, 2026
Avant le 31 mar 2027	123 834 \$
1 ^{er} avril 2027 au 31 mars 2028	325 708
1 ^{er} avril 2028 au 31 mars 2029	635 403
1 ^{er} avril 2029 au 31 mars 2030	333 584
Après le 31 mars 2030	6 308 717
Remboursement du capital des prêts à recevoir en cours	7 727 246 \$

5. Financement public à recevoir :

Au	30 juin 2026	31 mars 2026
Solde d'ouverture	10 940 048 \$	10 199 415 \$
Conventions contractuelles d'investissement	1 229 931	2 884 357
Crédits publics reçus – investissements	(815 189)	(2 143 724)
Financement public à recevoir	11 354 790 \$	10 940 048 \$

Les conventions contractuelles d'investissement comprennent les montants que la BIC s'est engagée à prêter ou à investir dans un projet d'infrastructures donné, déduction faite des variations d'engagements pouvant survenir après la clôture financière d'un investissement. Les modalités des investissements de la BIC sont structurées conformément à ses objectifs de fournir le soutien financier minimal nécessaire pour permettre la réalisation du projet d'infrastructures. Par conséquent, les conventions contractuelles d'investissement peuvent être modifiées à la hausse ou à la baisse après la clôture financière, sous réserve des modalités spécifiques à chaque investissement.

ÉTATS FINANCIERS (NON AUDITÉ)

6. Charges générales et administratives :

Pour la période de trois mois close le 30 juin	2026	2025
Honoraires professionnels	1 423 \$	2 844 \$
Frais d'administration	1 320	1 605
Amortissement des immobilisations	170	206
Charges générales et administratives	2 913 \$	4 655 \$

7. Transactions interentités et transactions avec des parties liées :

La société est détenue en propriété exclusive par le gouvernement du Canada et est liée, selon le principe de propriété commune, à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Les principaux membres de la direction sont définis comme les membres de la direction ayant l'autorité et la responsabilité de la planification, de la direction et du contrôle des activités de la BIC, ainsi que les membres de leur famille proche, y compris les membres du conseil d'administration.

a) Transactions avec les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada :

La Société conclut des transactions avec ces entités dans le cours normal des activités, y compris le financement gouvernemental qui est approuvé sous forme d'autorisation législative, ainsi que le plan d'entreprise annuel de la BIC.

b) Transactions impliquant des principaux membres de la direction :

Dans le cadre normal de ses activités, la BIC peut effectuer des transactions avec des entités dans lesquelles les principaux membres de la direction de la BIC détiennent une participation ou sont membres du conseil d'administration ou de la direction d'une entité qui reçoit un financement de la BIC dans le cadre d'un projet d'infrastructures. Ces transactions ont lieu selon des modalités semblables à celles qui ont été adoptées si les entités n'avaient pas de lien de dépendance et sont comptabilisées à la valeur d'échange. Les principaux membres de la direction visés sont tenus de se retirer de toutes les discussions et décisions relatives à ces transactions.

ÉTATS FINANCIERS (NON AUDITÉ)

Au cours de la période de trois mois close le 30 juin 2026, la BIC a déployé du capital dans une entité (une [1] au cours de l'exercice clos le 31 mars 2026) dans laquelle des membres du conseil ou des membres principaux de la direction de la BIC siègent également au conseil d'administration. Au 30 juin 2026, la BIC a des engagements en cours envers deux (deux [2] au 31 mars 2026) de ces parties liées.

Le tableau ci-dessous résume l'impact des transactions impliquant les principaux membres de la direction sur les états financiers de la BIC.

Au	30 juin 2026	31 mars 2026
Clôtures financières ¹	943 100 \$	943 100 \$
Investissements de portefeuille ²	(25 000)	(25 000)
Prêts à recevoir ²	(222 429)	(204 193)
Total des engagements lié aux clôtures financières	695 671 \$	713 907 \$

¹ Déduction faite des rajustements, après la clôture financière. Se reporter à la note 5 pour plus de détails..

² Exclut les coûts de transaction, les provisions pour dépréciation et les modalités significativement concessionnelles.s.

Des montants de clôture financière (i) 600,0 millions de dollars (une entité) ont été engagés avant l'existence d'une relation entre parties liées et (ii) 343,1 millions de dollars (une entité) étaient le résultat d'un investissement de la BIC – des membres principaux de la direction de la BIC ont été nommés au conseil d'administration de l'entité investie pour assurer la gouvernance et protéger son investissement. Il n'y avait aucune relation préexistante entre le membre principal de la direction et l'entité investie.

8. Instruments financiers et gestion des risques :

Les instruments financiers et la gestion des risques dans les présents états financiers trimestriels sont traités conformément à ce qui est énoncé à la note 9 des états financiers annuels audités de la société pour l'exercice clos le 31 mars 2026.

Au 30 juin 2026, la BIC avait un prêt en cours d'une valeur comptable de 35,3 M\$ (au 31 mars 2026, un prêt, 24,8 M\$) assorti d'un taux d'intérêt de référence.

ÉTATS FINANCIERS (NON AUDITÉ)

9. Engagements :

a) Engagements relatifs à des contrats de location :

La BIC entretient actuellement des contrats de location pour des bureaux situés à Toronto, à Montréal et à Calgary. Les bureaux à Toronto sont le lieu de travail principal de la BIC, et des membres du personnel supplémentaires sont situés à Montréal et à Calgary afin d'établir des relations et de soutenir les activités partout au pays.

La BIC ne bénéficie pas de tous les avantages et ne court pas tous les risques liés à la propriété; par conséquent, les locaux pour bureaux et espaces d'entreposage correspondent à la classification d'un contrat de location simple. La BIC comptabilise ces charges de location directement sur la durée du contrat de location.

Au 30 juin 2026, la BIC a 12,4 millions de dollars d'engagements de location en cours, dont 72 % sont liés à des périodes commençant le 1^{er} avril 2030 ou après.

b) Clôtures financières :

Une clôture financière a lieu quand la BIC et ses partenaires d'investissement ont effectué toute la revue diligente et ont conclu des ententes exécutoires avec les contreparties. À la date de la clôture financière, la BIC s'engage à prêter ou investir un montant précis pour financer le projet d'infrastructures respectif. L'engagement de la BIC est réduit par les éléments suivants :

Déduction faite des rajustements après la clôture financière apportés à l'engagement de la BIC, comme indiqué dans la note 5 Financement public à recevoir

Montants avancés (comptabilité de caisse) au projet d'infrastructures concerné : Les montants avancés ne tiennent pas compte du fait que les intérêts sont capitalisés comme paiement en nature ou provisions pour dépréciation de prêts.

Au	30 juin 2026	31 mars 2026 ¹
Favorisant le logement	4 947 036 \$	4 947 036 \$
Commerce et transport	3 629 490	2 469 490
Énergie propre	8 986 235	8 965 646
Infrastructures numériques et intelligence artificielle	2 268 624	2 219 283
Total des clôtures financières déduction faite des ajustements, après la clôture financière	19 831 385	18 601 455
Montants avancés (comptabilité de caisse)	(8 314 889)	(7 710 537)
Total des engagements lié aux clôtures financières	11 516 496 \$	10 890 918 \$

¹ Se reporter à la note 10 pour des détails sur la reclassification des chiffres de la période précédente.

10. Reclassification des chiffres de la période antérieure :

À compter du 1^{er} avril 2026, la BIC a mis à jour sa présentation des rapports sectoriels afin de s'aligner sur les nouveaux secteurs prioritaires établis dans l'Énoncé des priorités et des responsabilités publié par le ministre de l'Infrastructure et des Collectivités en février 2026 et contenu dans le Plan d'entreprise E2026-27 à E2030-2031 de la BIC, tel qu'il a été approuvé le 23 avril 2026. En conséquence, certaines données comparatives ont été reclassées pour se conformer à la présentation de la période en cours. Ce changement de classification n'a pas eu d'incidence sur l'excédent accumulé, l'excédent ou les actifs financiers nets de la BIC pour la période comparative.



Contactez-nous

contact@cib-bic.ca

1-833-551-5245
Banque de l'infrastructure du Canada
150, rue King Ouest
Bureau 2309, C.P. 15
Toronto, Ontario M5H 1J9

Suivez-nous

cib-bic.ca



Accessibilité

La BIC s'engage à créer une expérience accessible pour tout le personnel, les personnes à la recherche d'un emploi, la clientèle, les fournisseurs et les autres parties prenantes. Pour toute question sur l'accessibilité ou pour demander des accommodements, veuillez contacter votre personne-ressource à la BIC ou envoyer un courriel à accessible@cib-bic.ca.